

## G5 - COOPÉRATIONS, TENSIONS ET RÉGULATIONS AUX ÉCHELLES MONDIALE, RÉGIONALE ET LOCALE

Séance 1 : 1 heure

### Introduction

Doc. vidéoprojeté : « Tensions au G20 d'Osaka en 2019 »

Doc. vidéoprojeté : « La signature de l'accord Canada États-Unis Mexique (ACEUM) »

- A toutes les échelles, les coopérations territoriales se multiplient : à l'échelle internationale, avec une organisation internationale comme le G20, qui regroupe les pays développés et émergents, mais aussi avec une organisation régionale comme l'ACEUM, entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.
- Visant à mieux intégrer les territoires dans la mondialisation et à accroître le développement à différentes échelles, les **coopérations** (politiques visant à renforcer les liens de toute nature entre plusieurs États ou organisations internationales) entre États, régions, métropoles... sont nombreuses et multiformes. Face aux **tensions** (désaccords entre plusieurs acteurs) provoquées par la mondialisation, des tentatives de **régulations** (moyens d'actions dont dispose un État ou une organisation internationale pour assurer le bon fonctionnement de l'économie) sont mises en place.
- **Problématique : Les différentes formes de coopération et de régulation permettent-elles de réduire les tensions et les inégalités générées par la mondialisation ?**

### I. Des coopérations interétatiques croissantes à toutes les échelles

#### A. À l'échelle mondiale, des organisations internationales et des accords

Doc. vidéoprojeté : « Une gouvernance mondiale multiforme »

Doc. vidéoprojeté : « Le fonctionnement de la gouvernance mondiale »

Doc. vidéoprojeté : « Les différents G »

Doc. vidéoprojeté : « L'expansion des BRICS en 2023 »

Consigne : Analysez le doc. 1 pour présenter le fonctionnement de la gouvernance mondiale.

#### Point méthode : Analyser un/des document(s)

- faire référence au(x) document(s) : citations pour un texte ; description pour une carte
- expliquer les références au(x) document(s) avec des définitions, des chiffres, des lieux
- critiquer le(s) document(s) en pointant son/leur point(s) de vue et son/leur oubli(s)

- Depuis 1944, les relations interétatiques sont fondées sur le **multilatéralisme** (mode de relations interétatiques visant à établir des règles communes). Des **organisations internationales** (associations d'États constituées par un traité et dotées d'organes communs) assurent la **gouvernance mondiale** (ensemble des modalités par lesquelles un ensemble d'acteurs gère les affaires publiques à l'échelle planétaire). Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale (Washington) maintiennent la stabilité financière et accordent des aides financières aux États en difficulté. L'Organisation des Nations Unies (New York) a mis en place un droit international (droits de l'homme, désarmement, droit de la mer). L'Organisation mondiale du commerce (Genève) favorise le libre-échange et règle les litiges commerciaux entre États.
- Face aux difficultés de concertation liées à la multiplication des acteurs et à la mondialisation, des groupes plus restreints se sont constitués : G7, G20 ou BRICS+. Ces groupes de pays organisent des sommets annuels, menés par les pays les plus développés et les pays émergents, pour tenter de résoudre les défis mondiaux et de réguler la mondialisation. Ces coopérations informelles contestent parfois l'ordre proposé par les institutions internationales. La création du G20 ou des BRICS+ témoigne d'une volonté de promouvoir un monde plus multipolaire.
- Des accords internationaux sont également signés par un nombre plus ou moins important d'États : ces accords multilatéraux peuvent porter sur des thématiques aussi variées que le désarmement nucléaire (Accord de Vienne sur le nucléaire iranien, signé en 2015) ou encore sur le réchauffement climatique (Accord de Paris sur le climat, signé en 2015). Leur importance pour répondre à des défis mondiaux nécessite une coopération entre États de la planète.

## B. À l'échelle régionale, des organisations toujours plus nombreuses

Doc. vidéoprojeté : « Les principales organisations de coopération économique régionale »

Doc. vidéoprojeté : « Les étapes de l'intégration régionale »

Doc. page 145 : « Les Accords commerciaux régionaux (ACR) dans le monde »

Doc. vidéoprojeté : « Le Mercosur, principale organisation en Amérique du Sud »

- Les **zones d'intégration régionale** (union commerciale entre plusieurs États avec, parfois, des politiques économiques et monétaires communes) se sont accrues depuis les années 1990. Elles regroupent des pays développés comme au sein de l'Union européenne (1993) ou des pays du Sud, comme le Mercosur (1991) en Amérique du Sud ou l'Union africaine (2002). Ces organisations ont pour vocation de promouvoir la coopération économique, politique et sécuritaire à l'échelle régionale. Toutes les associations régionales favorisent en leur sein le libre-échange par la levée des barrières douanières mais elles rassemblent souvent des pays de poids économique différent (Allemagne et Roumanie dans l'Union européenne).
- Le nombre d'**accords commerciaux régionaux** (accord commercial réciproque entre deux partenaires) est en augmentation : de 25 en 1990, ils sont passés à 350 en 2023. La fin de la Guerre froide a favorisé les rapprochements entre États depuis les années 1990. L'échelle régionale est valorisée car considérée comme adaptée aux échanges internationaux, entre une échelle mondiale trop vaste et un cadre national jugé trop étroit. Le commerce intra-zone est favorisé et les échanges mondiaux s'organisent principalement entre ces grandes associations.
- Les niveaux d'intégration varient selon les organisations régionales. Au niveau le plus simple, les **zones de libre-échange** facilitent le commerce en supprimant les droits de douane (ACEUM, ASEAN). Les **unions douanières** vont plus loin en créant un tarif douanier unique et en partageant les recettes douanières entre États (Communauté andine, SADC). Les **marchés communs** permettent en plus la libre circulation des personnes, des services et des capitaux (MERCOSUR). Grâce à son **union économique et monétaire**, l'Union européenne constitue le niveau d'intégration régionale le plus abouti au monde : elle est la seule à disposer d'institutions communes élues et d'une monnaie commune, l'euro.

## C. À l'échelle locale, une coopération croissante entre les territoires

Doc. vidéoprojeté : « Les eurorégions dans l'Union européenne »

Doc. vidéoprojeté : « Un réseau métropolitain : le réseau C40 cities »

- Les formes de coopération se multiplient à une échelle plus locale. Il s'agit de **coopérations transfrontalières** (coopération territoriale entre collectivités locales dans un espace situé de part et d'autre d'une frontière), entre des régions de différents pays, comme les Eurorégions au sein de l'Union européenne. Ces formes de coopération visent à surmonter les barrières administratives et culturelles pour favoriser le développement commun.
- Il existe aussi des **coopérations métropolitaines** (réseaux de villes) : des réseaux de villes sont encouragés par les États et/ou les organisations régionales. Le réseau « C40 cities », créé en 2005, regroupe les cent métropoles les plus importantes de la planète afin de lutter contre le réchauffement climatique global et de promouvoir la culture et l'éducation.
- Des communes se regroupent entre elles afin de dynamiser leur territoire. En France, le « Réseau des collectivités territoriales pour une **économie solidaire** » (réseau d'entreprises organisées sous la forme de coopératives, mutuelles, associations ou fondations dont le fonctionnement interne et les activités sont fondées sur un principe de solidarité et d'utilité sociale) regroupe 188 collectivités (métropoles, départements et régions) en 2024.

## II. De vives tensions liées à la mondialisation et à la régionalisation

### A. Une mondialisation qui est autant défendue que vivement critiquée

Doc. vidéoprojeté : « Les barrières douanières : un frein pour le commerce ? »

Doc. vidéoprojeté : « L'OMC, un arbitre des conflits économiques »

Doc. vidéoprojeté : « Les paradis fiscaux dans le système financier mondial »

Doc. vidéoprojeté : « Un événement altermondialiste : Le Forum social mondial »

- Les défenseurs du **néolibéralisme** (doctrine économique favorisant le désengagement de l'État) dénoncent les obstacles à la mondialisation et notamment le **protectionnisme** (politique économique visant à protéger l'économie nationale face à la concurrence étrangère), qui entrave les flux : hausse des taxes douanières aux États-Unis, sous-évaluation du yuan. Les États-Unis, l'Union européenne et la Chine sont très souvent attaquées au tribunal de l'OMC.
- Les détracteurs de la mondialisation dénoncent la marchandisation de secteurs vitaux (eau, santé), la financiarisation de l'économie (spéculation boursière) et son **ubérisation** (mise en relation directe des clients et des prestataires via des plateformes numériques). Les **paradis fiscaux** (territoires à la fiscalité avantageuse par rapport aux autres territoires) facilitent l'évasion des capitaux et le blanchiment de l'argent provenant d'activités illicites. Singapour offre l'anonymat aux titulaires de comptes bancaires. Le gonflement de la dette mondiale, passée de 61% à 238% du PIB mondial entre 2001 et 2023, inquiète les milieux financiers. La mondialisation favorise les trafics organisés par des réseaux criminels (armes, drogues...).
- Les détracteurs dénoncent aussi les effets néfastes de la mondialisation sur les populations et sur l'environnement. Ils critiquent le **dumping social** (pratique qui vise à diminuer les droits sociaux des employés pour augmenter la compétitivité des entreprises), la fermeture des frontières aux migrants ou le creusement des inégalités sociales : 1% de la population disposent de 43% de la richesse mondiale en 2023. Les **altermondialistes** (courant de protestation fondé sur l'idée que d'autres formes d'organisation du monde que les formes de la mondialisation sont possibles) s'inquiètent des pollutions (eau, air), de la déforestation, du réchauffement climatique ou de l'épuisement des ressources (eau, poissons, hydrocarbures...).

### B. Des organisations régionales dont les résultats sont très inégaux

Doc. vidéoprojeté : « Réussites et limites de la coopération au sein de l'ASEAN »

Doc. vidéoprojeté : « Trois pays au poids inégal »

Doc. vidéoprojeté : « Des associations régionales à l'intégration économique inégale »

Consigne : Confrontez les documents afin de dresser un bilan des organisations régionales.

#### Point méthode : Construire un plan en confrontant deux documents

- les parties du plan ne doivent pas séparer les documents
- il existe quatre types possibles de plan en Géographie :
  - le plan multiscalair emboîte plusieurs échelles géographiques
  - le plan thématique analyse le phénomène sous l'angle de plusieurs thèmes
  - le plan analytique décrit le phénomène, l'explique et évalue ses effets
  - le plan dialectique présente une vision des choses puis la nuance

- Certaines organisations régionales réussissent à réduire les **disparités territoriales** (différences de niveau de développement dans les domaines économiques, sociaux et culturels). Elles servent de tremplin à l'essor économique et au développement de certains territoires (réduction des inégalités territoriales au sein de l'ASEAN ou de l'Union européenne).
- Mais certains États dominent les alliances régionales. L'ACEUM est dominé par les États-Unis, le MERCOSUR par le Brésil et l'Union européenne par le couple franco-allemand. La crainte d'un voisin trop puissant au sein de l'organisation crée des tensions. Mais les puissances émergentes bousculent aujourd'hui l'ordre international établi. Certaines revendiquent une place accrue au sein du Fonds monétaire international, en raison de leur puissance financière (Chine) et du Conseil de sécurité de l'ONU, en arguant de leur poids diplomatique majeur (Inde, Brésil).

- Certaines coopérations sont peu porteuses de **développement** (ensemble des transformations accompagnant la croissance de la production) : les disparités territoriales demeurent fortes. La plupart des alliances régionales, hormis l'Union européenne, proposent une intégration limitée (absence de monnaie commune et de libre-circulation dans l'ALENA et le MERCOSUR) même si des projets sont prometteurs (une monnaie commune, nommée l'Éco, est annoncée depuis 2009 pour la CEDEAO). Dans de nombreuses organisations régionales, les échanges sont plus importants avec l'extérieur qu'au sein de la région : 76% pour l'ASEAN, 87% pour le Mercosur...

### C. De nombreuses tensions dans un monde surarmé et en ébullition

Doc. vidéoprojeté : « Des États en quête de protectionnisme »  
 Doc. 4 page 143 : « Guerre commerciale : la colère des Titans »  
 Doc. vidéoprojeté : « La renégociation de l'ALENA »  
 Doc. vidéoprojeté : « La guerre et la paix »

- La mondialisation accroît la concurrence entre les territoires. La baisse des tarifs douaniers et du coût des transports ainsi que la déréglementation ont amplifié les échanges mondiaux. Par ailleurs, les firmes transnationales utilisent les différences de législation ou de développement entre les États et contribuent à une nouvelle **division internationale du travail** (répartition mondiale des productions en fonction des avantages de chaque espace producteur). Dans ce contexte, de nombreux États cherchent à protéger leur marché national face à la concurrence, à l'aide de droits de douane, de subventions, d'espionnage industriel ou d'outils juridiques. Des tensions résultent des guerres commerciales entre les États : depuis 2018, les États-Unis et la Chine s'intimident mutuellement en taxant leurs importations réciproquement. De plus, le système mondial actuel est structuré par le choc d'intérêts divergents entre puissances. Les Accords sur le climat sont ainsi toujours bloqués par de gros pollueurs (Émirats arabes unis, Inde...).
- Malgré certaines réussites, les organisations régionales connaissent toutes des tensions. Dans l'Union européenne, le Brexit souligne le désaccord profond au Royaume-Uni entre les gagnants et les oubliés de la mondialisation et la Hongrie se montre « eurosceptique ». Les tensions portent également sur le modèle économique : des États prônent un retour à la souveraineté voire au protectionnisme. Dès 2016, Donald Trump a favorisé les productions nationales et a renégocié les accords passés avec ses voisins, conduisant à des tensions au sein de l'ACEUM.
- La montée des tensions se traduit par un monde surarmé : en dix ans, les dépenses mondiales d'armement ont augmenté de 20% pour atteindre 2 443 milliards de dollars en 2023. Dix puissances en réalisent 75%, dont les États-Unis, loin devant la Chine, l'Arabie Saoudite, l'Inde, la France et la Russie. La montée des conflits est sensible en Asie de l'Est, au Proche Orient et au Moyen Orient, en Asie du Sud et au Sahel. On compte 402 conflits dans le monde, dont 18 véritables guerres, souvent dans les États les plus pauvres (Syrie, Afghanistan, Yémen, Somalie, Centrafrique...). Le département des Opérations de maintien de la Paix de l'ONU gère 15 actions avec 110 000 casques bleus afin de stabiliser des zones de conflits.

### III. Des formes de régulation nécessaires mais souvent difficiles

#### A. La nécessaire régulation de la mondialisation et de la régionalisation

Doc. vidéoprojeté : « Un monde inégalitaire »

Doc. vidéoprojeté : « Le développement durable »

Doc. vidéoprojeté : « La victoire judiciaire de l'ONG environnementale néerlandaise... »

Doc. vidéoprojeté : « Une marche pour le climat (Paris, 15 mars 2019) »

- Dans un monde de plus en plus intégré, le pilotage de la mondialisation est un enjeu crucial pour assurer la stabilité et l'équité à l'échelle mondiale : respect des droits universels (paix, démocratie, droit du travail...); lutte contre des inégalités socio-économiques croissantes ; correction des déséquilibres environnementaux ; solidarités entre les pays développés et ceux qui le sont moins ; solutions aux crises économiques et financières...
- Les enjeux environnementaux et sanitaires se mondialisent. L'accroissement des échanges favorise des modèles de croissance peu durables. La demande en énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz) augmente les émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement global. En 2020, la pandémie de Covid-19, apparue en Chine, s'est répandue à travers le monde, faisant des milliers de morts et mettant à l'arrêt presque toute l'économie mondiale.
- Face à ces risques globaux aggravés, les États se mobilisent. L'Accord de Paris sur le climat (2015) a été signé par 195 États afin que la température moyenne de la planète n'augmente pas de plus de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle. Des **organisations non-gouvernementales** (associations à but non-lucratif dont le rayonnement mondial) et les opinions publiques se mobilisent aussi face à l'urgence environnementale : en 2015 et en 2019, l'ONG néerlandaise Urgenda a obtenu la condamnation en justice du gouvernement des Pays-Bas pour non-respect de ses engagements en matière de réduction de rejets de gaz à effet de serre. En 2019, une « Marche pour le climat » a été organisée dans plusieurs villes de la planète par une jeunesse de plus en plus impliquée mais aussi de plus en plus inquiète.

#### B. Des acteurs publics et privés de la régulation mondiale et régionale

Doc. vidéoprojeté : « Des réunions internationales qui participent à la mondialisation »

Doc. vidéoprojeté : « Des tentatives pour freiner la régulation par les États »

Doc. vidéoprojeté : « Des citoyens contre la mondialisation libérale »

- Des organisations internationales visent à favoriser le multilatéralisme par la régulation. L'Organisation mondiale du commerce défend l'intensification des échanges entre les États. Le Fonds monétaire international veille à la stabilité du système financier et monétaire mondial. La Banque mondiale accorde des prêts aux pays en développement, en contrepartie de réformes libérales les obligeant à ouvrir leurs frontières aux flux et à diminuer leurs taxes douanières.
- Les États font face aux excès de la mondialisation. Ils ne parviennent pas toujours à endiguer les conséquences sociales (délocalisation, précarité, chômage) et environnementales (pollutions, épuisement des ressources) des activités des firmes transnationales. Ainsi, les États de l'Union européenne ne s'accordent pas sur la hausse de la taxation des GAFAM qui profitent de l'existence de paradis fiscaux en son sein (Irlande, Luxembourg) pour payer moins de taxes et d'impôts. Le **lobbying** (pression politique) exercé par les firmes leur permet d'influencer à leur avantage les politiques économiques et sociales des États (fiscalité, droit du travail).
- Les critiques de la mondialisation créent des tensions, surtout avec les **antimondialistes** (nébuleuse d'individus et d'associations qui s'opposent à la mondialisation libérale et qui prônent une gouvernance mondiale plus équitable et plus durable). Ils luttent contre les excès de la finance (ATTAC), le changement climatique (Greenpeace), les atteintes aux petits paysans (Via Campesina). Ils défendent aussi de nouveaux modèles : démocratie participative, économie solidaire (microcrédit, commerce équitable). Les lanceurs d'alerte sensibilisent les citoyens aux dérives de la mondialisation financière (scandales fiscaux).

### C. Les obstacles et les défis de la régulation mondiale et régionale

Doc. vidéoprojeté : « Manifestation devant la Maison Blanche en avril 2017, après le... »  
Doc. vidéoprojeté : « Donald Trump brandit le mémorandum qui retire les États-Unis de... »  
Doc. vidéoprojeté : « La renégociation de l'ALENA (2018) »  
Doc. 1 page 150 : « Vue par satellite de la frontière entre les États-Unis et le Mexique... »

- À l'échelle mondiale, les conflits d'intérêts entre États sont nombreux, créant des difficultés pour parvenir à un consensus global sur bien des sujets (paix, environnement...). L'Accord de Paris sur le climat (2015) n'est pas contraignant et repose sur la bonne volonté des 195 pays signataires. En 2017, Donald Trump a désengagé les États-Unis, deuxième émetteur mondial de gaz à effet de serre, de l'Accord de Paris. En 2018, il a retiré son pays de l'Accord de Vienne sur le nucléaire iranien (2015). Parallèlement, la Chine renforce partout ses positions et se lance à l'assaut du monde avec de « **Nouvelles routes de la soie** » (réseau constitué d'axes maritimes et terrestres reliant la Chine à l'Europe). Cette gouvernance étant largement dominée par des pays occidentaux, les nouvelles puissances (Brésil, Inde) réclament une meilleure représentativité.
- À l'échelle régionale, de nombreux obstacles à l'intégration surgissent, tels que souverainetés nationales, les identités culturelles, et les enjeux de sécurité (comme la gestion des flux migratoires dans l'Union européenne ou au sein de l'ACEUM, entre le Mexique et les États-Unis). D'autre part, les disparités économiques et politiques provoquent des tensions entre les pays d'une même région en raison d'inégalités de développement, d'intérêts divergents ou de régimes politiques variés, compliquant la mise en place de régulations communes. Viktor Orbán, Premier ministre de la Hongrie depuis 2010, fait preuve d'**euroscepticisme** (méfiance vis-à-vis des valeurs et des institutions de l'Union européenne) et mène une **politique illibérale** (politique menée par un gouvernement qui ne respecte plus les libertés individuelles et collectives).
- À l'échelle locale, la régulation est souvent entravée par le manque de ressources financières, les divergences politiques locales, les différences de législation de part et d'autre de la frontière (sur les normes environnementales, sur la fiscalité...) et les conflits d'usage entre acteurs locaux (conflits d'usages entre agriculteurs pour l'usage de l'eau).

### Conclusion

- Les coopérations territoriales se multiplient à toutes les échelles : à l'échelle internationale, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ; à l'échelle régionale, depuis la fin de la Guerre froide et à l'échelle locale, essentiellement dans les régions transfrontalières. Mais la régionalisation et la mondialisation provoquent des tensions qu'il est difficile de réguler.
- **Les formes de coopération internationale et de régulation ne parviennent donc pas totalement à réduire les tensions et les inégalités socio-spatiales générées par la mondialisation.**
- Il faut donc renforcer la coopération entre les différents acteurs, dans tous les domaines, afin de dépasser les tensions et les conflits qui se multiplient dans le monde actuel.